

## FICHE D'INSCRIPTION AUX COURS DE DANSE

ANNEE SCOLAIRE 2009-2010

NOM : \_\_\_\_\_ PRENOM : \_\_\_\_\_  
DATE DE NAISSANCE : \_\_\_\_\_ AGE : \_\_\_\_\_  
ADRESSE : \_\_\_\_\_  
CODE POSTAL : \_\_\_\_\_ VILLE : \_\_\_\_\_  
TELEPHONE DOMICILE : \_\_\_\_\_  
TRAVAIL : \_\_\_\_\_  
PORTABLE : \_\_\_\_\_  
E-MAIL : \_\_\_\_\_

Les cours de danse (russe / tsigane) auront lieu à la Maison de Quartier des Prés aux Bois, 29 Rue de l'Ecole des Postes (Versailles, 78000), tous les dimanches de 11h00 à 12h00 (hors vacances scolaires). Les cours commencent le Dimanche 20 Septembre 2009.

AUTORISATION D'UTILISATION, DE PUBLICATION, D'EXPOSITION DE PHOTOGRAPHIES, DE REPORTAGES TELEVISES ET DE MONTAGES VIDEOS (VALIDITE : 50 ANS)

JE SOUSSIGNE(E) : \_\_\_\_\_  
REPRESENTANT : \_\_\_\_\_  
DEMEURANT : \_\_\_\_\_

AUTORISE  N'AUTORISE PAS

L'ASSOCIATION LA MALLE AUX ARTISTES A UTILISER L'IMAGE DE MON (MES) ENFANT(S) OU DE MOI-MEME (PHOTOS, VIDEOS) DANS LE CADRE DE SES PUBLICATIONS ET PUBLICITES SUR TOUS SUPPORTS PAPIER ET SUR SON SITE INTERNET.

(Signature)

Fait à : \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

### REGLEMENT

- Le tarif de la cotisation annuelle à l'Association est de 30,00 €. Le tarif annuel des cours de danse est de 130,00 € (total : 160,00 €). Les chèques sont à libeller à l'ordre de "La Malle aux Artistes". Pour deux membres d'une même famille, une des deux cotisations annuelles de 30,00 € est offerte. Pour trois membres ou plus d'une même famille, les cotisations annuelles de 30,00 € sont toutes offertes.

### PIECES A FOURNIR

- un certificat médical d'aptitude à la danse,
- une attestation d'assurance responsabilité civile,
- deux photos d'identité,
- une enveloppe timbrée à vos nom et adresse,
- le règlement intérieur et la fiche d'inscription remplie (les deux documents datés et signés),
- l'autorisation concernant le droit à l'image, remplie, datée et signée,
- un ou plusieurs chèques de règlement (possibilité d'encaissement en trois fois)